## DÉPÂCHES DE LA

### LA CHAMBRE

## Les sectaires anti-patriotes

M. Lades syst déposé sa motion -applautie rendant hommage au expéditionnaire de Chine, le socialiste ionnaire Berteaux dépose l'addition produit de la ladition de la ladi

ovéque et les missionnaires pilleurs et voleurs. La lecture de cette motion est accueillie ar de vives et très nombreuses protestaions; seuls quelques sectaires de l'extrême-auche esent manifester une approbation à quelle répondent des huées.

L'urcance étant pronoccée, la discussion mmédiate est ordonnée.

M. Lasies demande à la Chambre d'émetre un vote unnnime, juste réparation des jures et des calomnies contre le corps xpéditionnaire, appriées à la tribune nème, sans qu'aucun ministre se soit levé our protester.

L'extrême gauche, qui ne veut pas qu'o

M. l'amiral Ricumier. — Quand on voit un oldat avoir une attitude parelle, on est indi ne! (Applaudissements).

ion d'hitarité).

8. Watech-Roussess. — Nt la Chambre, il le Gouversment a oat attende pour rendre u corpe a rédditionaire an juste tribut d'homage et lui décerner den récompenses méritées. Le membre de Gouversment qui est allé au levant du général Vegryn était ausse un de vos collègues.

Sques.

\*\*mairal Ricentor. — Il tiat bion chelai i.

Waldork-Rousecan. — Nous avondu hommage au courage et à l'endurance
non soldats.

\*\*mairal Ricenter: — Un peu tard.

. Rabter. — Vielle baderne!

M. Rabter. — Vielle baderne!
La droite et le cealere projestent contre
ette grussihreté; le Frédident rappelle M.
abel que de M. Binder.
M. Walderd-Benneces. — Nous avons l'ait
è que nous devions pour nos soldats mais en
o qui concerne les particuliers, ce n'est pas à
Chambra de les luver.
M. L'osernère. — B'Il ne e'agissait que de

Chambra de les juner.

A. l'ementée. — b'il ne c'agisuait que de citer les sofdats qui ent fait leur devoir, tout munic seriit decourl, mais il s'agis de cour les actes de soldats factieux (Vives protes-

le monde sersit d'accord, mais il s'agit de couvrir les actes de soldate facticux (Vives protestations).

M. Preurs dit qu'il n'a jameis voutà insulter l'arnée. Ce qu'on propuse c'est d'approuver les fantainles. du sabre et du goupliten i l'i Cette fantainles. du sabre et du goupliten i l'i Cette déclaration met en join presupte tous les députés. À la grande coltre de l'extrême-gasche.

H. Beschent treuve extraordinaire que le Président du Conseil n'ait pas trouvé d'autre langare que celui qu'à tenu M. Lasies.

H. Beschent neuve extraordinaire que le Président du Conseil n'ait pas trouvé d'autre langare que celui qu'à tenu M. Lasies.

H. Beschent neuve pristant pas trouvé d'autre l'angare que obten en demande d'artic pas l'angare que celui s'est de l'artic d'autre d'autre d'autre d'autre d'autre d'autre d'autre d'autre de l'artic de l'artic d'autre d'autre de l'artic de l'artic de l'artic d'autre d'autre de l'artic de l'artic d'autre d'autre de l'artic de l'artic de l'artic d'autre d'autre de l'artic de l'artic d'autre d'autre de l'artic de l'artic d'autre d'autre de l'artic de l'artic de l'artic d'autre d'autre d'autre de l'artic de l'artic d'autre d'autre d'autre d'autre d'autre de l'artic d'autre d

re. L'extrême-gauche n'est pas contente ontinue ses bruyantes manifestations et onsent à se calmer que lorsque le Préside appelle M. Lesies à l'ordre.

La situation était quelque peu embarras-mnte pour le ministère: la Chambre parais-mit très disposée à voter la motion de 'anti-ministèriel Lasies, mais voici les sau-

mander al les minalements d'intréme-Oriona à ausse de leurs services nombreux ne devaient pas être acclamés et félicités.

La droits et le cestre applaudissent longuement pendant que s'exclament les députés de l'extrême gruche.

La Prance ne congrendrait pas qu'en s'empare de queiques lignes du rapport du général Voyron pour fiétrir tota les missionasires. J'estime qu'il faut jetre voilé sur ces faits ou attendre l'enquête.

Au norre du patrictisme français, je protecté contre la motion Berteaux.

Applaudissements prolongés à droite et au centre; l'extrêmé gauche proteste bruyam-

M. Rombas dépose une nouvelle motion ainsi conçue : a Chambre réprouvant énergiquement les actes · e briganiage commis en Chine passe à l'ordre de jour.

Pordre de jour.

M. Waldeck-Rousseau déclare se railler à la mulion Amond Bernez.
Par :29 voix contre 20, la priorité est refusée à l'ordre du jour de M. Lassea.
Par 361 voix contre 40 la priorité est accordée à l'ordre du jour Aimoud-Bernez.
M. Sembat dit qu'il ne votera pas cette motion.

motion.
La cloure est prononcée, mais M. Lesles est à la tribune et persiste à parter maigré les injonctions du président qui couvre sa voix en agriant la sonnette.

Le Président — Le régioment ne vous guto-rins pas à prendre la parole.

M. Lavier de la parole.

M. Lavier de la parole.

M. Lavier est rappelé à l'ordre avec ins-arptios au proced-verbal.

La motion Almondestadoptée par 509 voix

ontre 26.

M. d'Elva. — Vive l'armée i
Oa proteste sur les bases socia
L'addition Bortesu
Le Président met aux voix l'e

Sericaux, S'il y a eu des défaillances parmi nos m saires, il y s'éu parmi eux plus de hécs

martyre.
L'oraigur reçoit de chalcureuses félicitations d'un grand nombre de ses collègues.
L'addition Berteaux est repoussée par 84 voix contre 163.
L'easemble de l'erdre du jour est adopté a mains levées.
La séance est levée à 6 h. 55.
Aujourd'hui séance à 2 heures pour la vérification de l'élection de Barb'zieux et la suite de l'interpellation sur la crise viticole.

### NOS DÉPUTÉS ET L'EMPRUNT

L'ensemble du projet d'emprunt a té par 323 voix sontre 195 (chiffres rec

des).

On voic coaire MM Basly, Henri Cochin,
Dansette, Definitaine, Dussaussoy, Lamendin, de Montalembert, Plichon, Rogez, Tailandier.

landier MM. Adam, Delaune, Lemire et Loyer étalent absents par congé Les autres députés du Nord et du Pas de-Calais out voté pour.

### PETIT CALENDRIER

Vendredi 29. — Baiet Bidace, confessur. — Ador., Le Cateau; La Neuville: Ligny, Solori: lever 9 h. 3. coucher 1 h. 2. — Luae: Lever 8 h. 18 n., coucher 10 h. 28 m. Samedi 30. — Saiut André, apotro. — Ader, heilleut [Friere]; Valenciellnes (Saint-Géry); Glaggon, Solori: Evver 9 h. 32. coucher 4 h. 3. — Lune: ever 9 h. 3 s., coucher h. s.

## ROUBAIX

## Evhémérides

## Roubaisiennes

29 novembre 1877. — Service pour l'Abbé béndere Wibaux, membre des Missions trangères, proviosire apostolique, fondateu directeur du séminaire indigène de Saïgos

étrangères, pro-viceire apostolique, fonnateur et directeur du séminaire indipéne de Salgou (Cochinchine).

Né à Roubaix en 1819, fils de M. Wibaux-Plorin, fun de nos premiere industriels importants, il professa à l'Institution de Marq-en-Barcaul après avoir reçu la prêt-rise. Ce fut le Vendrable Curé d'Ars, J.B. Vianney, qui lui rèvéla sa vérilable vocation et le décida. A évangéliser les infédées. Se frouvant en France en Mobilen de Bonhais, qualt sairrit pendant la campagne ou mue somorier militaire. Il mourul, le 7 octobre 1877, à son poste de campet, ayant montre toute sa vie uné arécur et un zèle vraiment apostoliques.

Jean Chiclein.

« Pour compléter les Ephématiles Rembnisiemes, Jean Chistain don-nera, pendant le mois de décembre, un abrigé de Mintelie du Thom, à Rou-baix, de 1780 juggit nos jours. Nous croyons être agréable à nos tecteurs en leur en donnant avis. »

## UNION CATHOLIQUE DE ROUBAIX

Le Comité directeur a l'honneur de pré-venir les edhérents-électeurs qu'il se reste plus gués de place disponibles pour la hanquet que présiders M. P. Lesoile, député de Paris, le direanche S décembre, à 6 h. En conséquence, l'inscription sera close le ter décembre. Avis aux retardetaires.

disposéé à voter la motion de istériel Lasies, mais voici les sautimend et Bernes déposent la monute:

tambre s'associant à l'hommage rendu 
vornément au orps expéditonaire 
auce à l'ordre du jour ».

matten de M. l'abbé Gayrand

d'Envand a la parole. Je viens réparoles de la Bernes opinion à ce 
suite, on doit attenfre les résultats 
four pas possible de rendre trus les misd'Entréme-Orient, rapposables des 
aurelant été poumisse par des 
des la laisse pas déclare 
d'Entréme-Orient, rapposables des 
aurelant été poumisse par des 
d'Entréme-Orient, rapposables des 
las missiones par des 
des la laisse pas déclare 
d'Entréme-Orient, rapposables des 
la missiones d'Entréme-Orient 
les missiones en des 
des la laisse pas déclare 
reult :

Dans notre dernier numére, nous evons 
title de cetts efficire 
de les missiones rapposables des 
les missiones affantes orients 
de la vier la laisse pas déclare 
les missiones affantes orients 
de la vier les des la liste 
de les missiones par 
de la vier les déclars 
de la vier les déclars 
de la vier les des la liste 
de la laisse pas déclare 
les missiones affantes orients 
de la vier de la laisse 
de la laisse pas déclare 
les missiones affantes orients 
de la vier de la laisse 
de la

R out empossible adart que ces balles, tirées à distance, n'alent produit que des contusions also péctres. » C'est : « il est possible » qu'il faut lire, ce qui change tout à fait la signification de la phrase.

Pares.

Les nocidents de gravait. — Un employé de commerce. Florinional Flourquin. 20 ana, demourant Grande-Ruse. 17, travaillant ches M. Vasackère. res Recise, blessé à la main gau che, 15 jours de repos.

Un emballeur. Louis Decottigales. 46 ana, demeurant rus du Ries. à Mouvaux, travaillant ches M. Jules Lemaire, rus du Carré, 8 jours de de repos.

demeurant rue du Ries, à Mouvaux, travaillant chez M. Jules Leanaire, rue du Carré, 3 pours de de repos.

— Chez MM. Leroux, ree de Tourcoing, un mescisier. Henri Escasanart, co ans, demeurant à Tourcoing, rue Cadeau, besses au visage et aux poignete, 5 jours de repos.

— Au pegrange de M. Lepouurs, rue de la Redoute, una svigaouse, Elisa Gyselinch, 5 ant, demeurant rue du Ballon, meison Foveau, blessée à la téte, 15 jours de repos.

— A la flature de M. Ellense Motte, rue d'Algér, une dévidesse, 26 le Bescok, 50 ans, demeurant rue de Intelle par la propusaçunte. 15 jours de repos.

— Chez MM. Caprole, rue Soucher-de-Perthet, un magazinier, Gulliaume Lagasse, 55 ans, demeurant rue de l'Alma, cour Prasier. Mesée à la main droite, 15 jours de repos.

— Au même trainiscembent, un laveur, Ofear Vorel, 55 ans, demeurant rue de l'Alma, cour Prasier. Mesée à la main droite, 15 jours de repos.

— Le donastique, Appolinaire, Patica, 10 ans, demeurant rue de Naplea, travaillant ches M. Deboosère, rue Sisphenson, Blessé au piet des des mains de lour en jour. Dans la soirés de mercredt ver 3 h., une jeune fille, finnen Nectsonne, rue Descenten, 21, e 66 beuscuide par trois la divides inconna qui lui met enleve des mains de poit se ou suir con-

enant une somme de 6fr. 05 et une pince de

Expused. - Joudi matia. un tisserand, Mul-lies Alphones, ad a Estampuls (Belg quee), and domicie face, a été ecroué au depôt, central à la suite d'un vol d'une veste en crojeé noie, il a de reconn a sautie pomme étant expusié de

nnes.
Singulière tremvallle. — Mercredi, un dres
or de chaines. Plerre Deareux, demeuran
o Turgot, cité Saint-Joseph, 10, en passant à
aidé Gand, a retiré du canal un paquet en
loppé d'une étoffe bruns et qui renfermat
uz chemises marquées S. W., us caleçon et

Weissances. — Angle Desmettre, rue de la l'igne 31. — Joanne Vanovrehetvels, rue Faret, 13. — Paul Arrachart, rue de Mouvaux, cour Dévriendt, 1. — Madeleige Biot, rue Platargue, 7. — Marie Debodenance, quai de Waterlelos, cour Nyckees, 16. — Georges Rams, rue le l'Alma, fort Frazer. — Machaligne, 5. — Joseph Devride, 2 ans, rue de Mouvaux, 38. — Staphanie Degroote, 60 ass, nue Blanchemaille. — Jean Balcaen, 6 ans, rue de Harbieux. — Marie Vermercch, 50 ass, nue Blanchemaille. — Jean Balcaen, 6 ans, rue acquart, cour Masurel, 38. — Addle Carlier. 2 ans, bodievard de Reims, 34. \*\*
Mariages. — Pierre Bausière, 29 ans, garçon oucher, rue du Groe-Saute, 21, et Angele Tiber, blee, 31 ans, sans perfession, rue de Gatiles. 5. — Henri Scarceriau, 51, et Angele Tiber, hen, 31 ans, sans perfession, rue de Gatiles. 5. — Henri Scarceriau, 51, et Angele Tiber, 61, et Angele Tiber, 62, et Angele Tiber, 62, et Angele Tiber, 63, et Angele Tiber, 64, et Angele Tiber, 65, et Angele Tiber, 66, et Angele Tiber, 67, et Ange

### Un Nom de Confiance

Les personnes soucleuses de l'hygièné et de la finesse de leur parfum préfère, peuvent ans crainte employer tous les articles que Victor Vainsier prépare, entre autres le savon PRINCESSE MAKOKO.

### WATTRELOS

WATTRELOS

Circulation intercrompue. — Par arrêté
municipal, la circulation sera intercompue, du
29 novembre au 21 décembre. rue Fai-inerbe,
eatre les Trois-Bouteilles et la place Carnot.

La france. — Les préposés Morin et Denamps on arrêté, aux Espes, deux individus
qui evaient d'abord pris-la taits, en jesant par
terre une partie du cofé qu'ils portaient. Ce
mont : un peignaue, Henri Pistandre. 30 ann, demourant reu Europe, 9, et Arrète pris, poi acurue de l'Aima, 19a, qui portaient 7 bich de qu'é
vert, valeur 21 france.

Arrêtiest de travail. — Une péignerande,
Marie Citorieux, 13 ans, demeurant rue Thiertervanilant chez M. Luclerog-Dupire, bleasée à
la main droite, 8 jours de repos.

Une settem de velocare d'est produïté au

Une schae de vieloncos s'est preduficabaret Dapont, à La Marière, entre Divermotte, 43 ans, demeurant à La Marière; in nominé Depresses, de Toursoing, demeur la Coux Mouge, Vennette a pores plai intre les mains, de M. Bosseré, esqualesant

Naissances. — Marcel Ronard, rue de l'Es-pierre. — Jules Van Brussel, Fort Liftois. Mariage. — Paul Hinnekens, 35 ans, cabare-tier, et Sophie Briffaut, 35 ans, marchante, Décès. — Julienne Boon, 45 heures, rue Royale — Martial Foures, 75 ans 8 mois, sans profes-sion, Houzarde.

### AUX ENRHUMES

Lorsque la toux ne cède pas aux soins habi-uels, devient opinistre, spanmodique et s'accom-agne d'expectoration abondante juute de moneilles ou d'influenza, externir, asthine, il aut employer la Fouder Louis Lagras, ce mer-olicux minera qui s'edicord des des la pini-que recomposante a Francestea d'avecable a la 1902. Le aculayement est instantante et la uerhon durvicest progressivement. Une boite et expende contre mandat de 3 fr. 10 adressed Louis Legras, 12, Boulevard Magents, à Paris.

ndelpale se ferd entradre dinanche prochein Saint-Martia A.Is. messe, de midi a l'occasion In Saint-Coole.

de le Jeunesse onthofique et Chevaller de la Croix. D'une piété arderée, it avait accempa-né le dernier phieriane diocésnin à Lour-les et il est mort en invoquent le Racré-Zour de Jésus.
Ses amis auront une prière pour son âme et tibudront à assister à ses funérailles, samedi à 8 heures.

# POUR VOS CADEAUX Maison SOYKZ Père, Lille, met on the un oboix considérable de face, ousses, Perto-feuilles, Porte-cigares, ousses, Perto-feuilles, Porte-cigares, tret-monnaie, etc., tous ces articles La Campagne

## TOURCOING

## SIMPLE POLICE

L'audiance de simple sollos, de joudi mat hait présidée par M. Broquart, juge de pa f. Thain, commissaire central, occupait ibge du ministère public. La plus importa-fraire appelée concernant la marvaine hum h M. Debuchy, maire de Maroq-on-Barce course.

## los eleches de se pareisse

les sieches de se pareisse

M. le Jugo de Paix donne lecture de la contravantion rejevée le Sinovembre desalér content. L'abbé Deubresse, per de Selat-Vincent qui, à cette date, vers à h. 15 du maila, a veit fait sonner les cloches par Cécile (dilbert et J.-E. Dhalluia, tous deux sonneurs, M. le Curé, readu elvisiment responsable, est poursairi » pour lapage acciserae syant troublé le repos des habitants - Sul pati par Fart. 479 de Code pésal.

M. Benguart passe enquite à l'interrogatoire.
Cécile duilbert dit : On a sonné à l'heure habitaella. Il y a 42 eau qu'on sonné ainni le jour de Tadorston. Cetté année même nous étions un pau en retard et il était à h. 26 quand ancès avoris commencé.

M. l'abbé Daubresse. — Pai fait sonner comme d'habitade pour l'Aderston, jour est une mense a. depais de tengues années, été célébrée à h. 12 pour les ouvriers devant se rendre essaits à leur travail.

M. l'abbé Daubresse. — Par fait sonner comme d'habitade pour l'Aderston, jour est une mense a. depais de tengues années, été célébrée à h. 12 pour les ouvriers devant se rendre essaits à leur travail.

M. l'abbé Daubresse. — Par fait sonner comme d'habitade pour l'Aderston, jour est une mense a. depais de tengues années, été célébrée à h. 12 pour les ouvriers devant se rendre essaits à leur travail.

M. l'abbé Daubresse. — Par fait sonner comment et de leur travail.

M. l'abbé Daubresse. — Par fait sonner confirment de l'Adoration de l'ad

du matin et qu'en sonne les cloches pour la messe des ouvriers qui y viennent très nom-

M. P...
Plaise au Tribanal.
Attendu que Cécile Guilbert et Jean-Baptiste
Dhalluin sont lauulpés de tapage nocturne pour
avoir, le bécombine 1991. 4 h. lié de metin,
sonné les éloches de l'église Saint-Vincent, à
Marog.
Que M. Pabbé Daubresse, curé de Marcg, est
poursuivi cemme civilement responsable de ses
Preposés:

que M. l'abbé Daubresse, curé de Marcq, est poursuivi cename civilement responsable de ses Proposes.

Mais attende que la contravention relevée à la charge des concitants n'existe pas; qu'en effet, aux termes des articles 46 de la loi du 18 germinai au X et 100 de la loi du 5 avril 1834, la sonnecie des cioches d'egisses fait loàjet de réglaments concertés antre les évêques et les priétes, que cotte réglomentation apéciale, prise dans mas matière minta avait un apéciale, prise dans mas matière minta avait un caractère à la fois uivil et religieux, échappe à l'appréciation des juges de simple police et qu'il apparient aux autorités administratives cu diocéssilaes d'en assurer l'obsevation et de prendre, à est degrad, telles mesures qu'il elles juges montres qu'il est prise de la contre de les prises de la contre de les prises de la contre de la contre

e que, assa le mience de cer un proe ecune peine de peut être suppléde par le
sjuge a
Cassation, 13 mai 1867, sirey, 1897-1-386.
Attendu que, vaiacement, on tenterait d'empièter sar ce donnaine réservé aux évéques et
aux préfets, en retenant contre les escolants la
centravention de lagues nocturne;
Qu'enx termes de l'article 100 de la loi du
5 avril 1844, el en cioches des giglines sont spécialement affectées aux aérémonies du cutte et que, par suite, le curé a le droit de les employer pour toutes les voramonies de cite en
qu'il suill pour qu'une sonaérie de divide seit
legitime qu'elle ait leu à l'occasion d'une obrémonie du cutte;
Qu'en fait, becupesp de gérémonies, religieuses, notamment les mesess du matin et lever,
olt après le coucher du soleit; que les sonneries qui les précedent, les acompagnent et les
terminont - ost dune - noctures » au sens
deal du mot.
Cua dans l'espèce, la sonnerie du 30 novembre

gus dum not. Que duns l'espèce, la sonnerie du 30 novembri eu ileu pour appeler les fitèles à la mease de h. 152, c'est-à-dire à l'occasion d'une cérémo

Que dans l'espèce, la connerie du 20 novembre e es ileu pour appeler les firèles à la meare de e et ileu pour appeler les firèles à la meare de la cit de l'éconsis d'une extense de de l'espèce neclarace de reserve de les bruits es laguages neclarace de reserve de l'escape l'espèce de l'espèce

that respects. It says dur magestate as the respects, and the respects of the control of the con

Laminister public of the arctice of the arctice of Batalile dontations and the arctice of the ar note dit encor que la maire a na la le cere à la date du l'a patient l'art, i du ristembre il, le profet et Monseig-cer de

att et se termine au léver du so-petamé pout desse entiréer esse a musia en cette aginon. L'affaire est suse en délibérée. Le jugement sera rende dans

EPICERIE LENFANT Fond is meilleur marche de tout Lille

Très, probablement, les élemines Meistaines seront firées au dimanche 4 mai 1902 et le scrutin de ballottage aura lieu le 18 du moine mois, jour, de la Peuteche.

Ces deux dates sous l'objet des préoccupations générales.

Les députés se élemandent s'ils seront réétue. Mais c'est surant aux électeurs de se poser la questiour neure député méries-t-il d'être réétu? A-t-il est fidèle au mandat qui juil fut confié, il y a quetre aux P A-t-il servi les intéries de la fiberté religieuse? S'est-il inspiré des besoins matérièle et moraux du pays.

On reconnaît l'arbre à ses fruits et une Chambre aux lois qu'elle a faites.

Or ces lois me sent pas l'envire de toute la Chambre, mais de la majorité depuis quatre ans a fait de la mauvaise besogne et a doudé en confance depuis près de trois ans à un ministère au service non de la France misit des Loges Magoaniques.

Depuis tantés envere ans le majorité exécute

Maçoaniques.

Depuis tantés queere ans le majorité exécute les volentés des couvents uneç. et les ministres sont les plus valets des hauts dignitaires de catte congrégation ténébreuse et maffaisante, Vingt-cine mille maçons ont étandu leur tourée et ruineupe tyrannie sur la Francé; la

## MANUFACTURE CONTREXEVILLE PAVI

majorité de la Chambre se considére comme représentant non le pays, mais cette coterie d'hommes de truelle et de triangle. Qu'importe la gloire et l'influence extérieures de la nation ?

de la nation?

Qu'importe sa prospérité intérieure, la liberte
et l'égalité des Français devant la loi?

Tout doit fléchir et s'incliner devant les exigences de la secte.

C'est pour obéir à la secte que, la majorite

Le campagne est ouvere st la question se pose de savoir si cetté majorité néfaste se re-trouvers au Palais Bourbon après la décisive

trouvers au Palais Bourbon après la décisive échéance de mai prochain. Si oui, nous irons vite, et, au moyen de quelques lois complétant logiquement les mesures persecutices de ces derniers mois : les Français seront divisés en deux catégories les oppresseurs et les opprimés : aux premiers et à leurs fidèles tous les droits et toutes les faveurs, aux seconde toutes les saryitudes et toutes les festeres.

du Concordat avec ses contéquences : retour à l'Etat (lisse : au pouvoir sectaire qui le person-nifiera) des églises, des biens de fabrique, des

maçonnique. Mais il semble bien que les Français catholi ques ou simplement honnètes entrevoient clair-rement quels seraient les désastres d'un parei

Aussi des maintentent il se forme, ou plutôt il s'est déjà formé un vaşte parti, une jinmense association des bonnêtes gens pour combattre avec unité et discipline l'ennemi commun de la liberté et de l'homeur en France.

Ce vaste parti compte différents betaillons ayant chacun feur physionomie, feurs chefs, leuf organisation; main, on gardant leur allure la propositation; main, on gardant leur allure la propositation.

teur organisation; mais, de dardant leur al et leur personnalité propres, tous sont déc à marcher sans coofusion, ni abborption proque, dans time mancheuvre convergent blen détermipée au seul but qu'il faut attein à tout paix; délivrer le pays de la pieuvre consique,

Cetta pieuvre ne reste pas inacilies; dejà en plusieurs endroits de nare, département des cardidats se sons mis à son service; que ce soit sons l'étiquete sociatise ou toès le drapeau radical; c'est un détail secondaire.

Dans l'arrondissement de Danai se lève sin citoyen conseiller municipal d'Hornatag qui a nom Debève; pour les cantons de Roubais et Lannoy arrivent en scène Guesde, le doctrinaire du P. O. F., et Moneaty, le radical, tous deux chaudement assurfoudlés dans leurs prédictentes vestes électorales.

Et contrairement aux vieilles habitudes, seconds par l'imminence du danger, les vrais amis de la France et de sa grandeur sont entres dussi en campagne.

Leurs des se disposent à lutter victorieusement peur la conservation de leurs sèges, se non lecteurs, avec un intérêt qui sollicite puis amment leur généreuse imitation cue parcouru les listes, doquentes de muscription pour l' « Action fibérale ».

« Tout pour les élections », s'est écrié à l'Hippodrome ilitois le vénérable prélat que tous les catholiques du Nord entoureur de leur cous les catholiques du Nord entoureur de leur crespectueuse affection.

Que cette parole soit seut ensemble un cri de détresse et d'espérance l

hafiónale dul l'a linguisée. Les fonds viendrout ; lis viennant déjà. Est-es tant l'ill fait que les discaurs vie sent agesi. Des maintenant il faut s'athèler — l'espre ion n'est pet trep fort — à la sérieuse et a orhante besogns de la tévision des listes dis-

sorbante besogne de la lévision des candidates tour réuesir, il lust de l'argiet, des candidates et eurout des électrics le la campagne en beuvere : aucun de ces élémente ne doit étes sépliés, et m'argiet, et la candidature ne seus pas au pouvoir, de tous, tous peuvent, tous devent s'oquiper de meruter des électrurs.

LES PILULES ROUGES

est ouverte Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 28 Novembre 1901 Printigatio de M. SEM, vice-printige

Problembro de M. SEE, vice-president.

Le costeem à la frontière

Cyrille Mesciese, a sée acrété pour une rixe
tres grave aurenneaueu la soire du dinnamble
le captambre dernier à Wattrelea, au banaan
de Bedje-Vert. Un comeonmateur bien tranquille, M. Paquet, îtsi attaqué par une bande
dont finisit partie le prévente, et recut de codernier, dans le dos, un violent soup de couteu.
Seulement, la justice française reute le becdans l'eau jacit dit name manque de respect,
our elle cet hon en poine de haire la previocouler Masciana. Aucun, témois ne se présente
que le blesse; les autres ont été expulsée noucoule Masciana. Aucun, témois ne se présente
que le blesse; les autres ont été expulsée ne
co présenter devant le tribunei.

On a resvoyé în cause à buttainer d'ioi là, le
pançvet avisera. S'i y post quesque chosé.

Velouse lavétérée

C'est une velesse lavétérée que Valentine
Bardy, qu'a étile accours é condamactions
pour voi et meroquerie; elle comparait à nouveau pour des faits indélicats. On avait remaque que rouveut die venuit au cimetière de
l'Est à Litle; comme on supposest bien qu'elle

ne s'y rendait point par désir pieux, une sur veillance fut exercée et on la pinça en flagrand délit au monne de de veu la pinça en flagrand délit au monne de de veu la pinça en flagrand de la conscience elle dérobait des couronnes mortusires et des médallions funcraires.

Valentine Hardy a d'autres méfaits sur la conscience elle était employée chez Mime V Gaignet, rue de Paris : elle est allée, en son nom toucher une facture de 60 fr. à la maison Omes et lui a en outre dérobé un bon de l'Epargad du travail de 18 fr. qu'elle a également escompté. Trois mois de prison à Cochez, 6 mois à Velentine Hardy.

Les accidents de volture

Le 20 septembre, vers 5 h. 1% du noir, un entrepreneur de battags, M. Jules Jouville, d'Anmentières, parasit en volture dans les cass de Prérmaques ; mos choyes en la les des la par septembre, contact de la conscience d

## **CONCOURS des ANNONCES**

ar tagmer de joliek PRIMES

Répondez aux devinettes que vous trauverez dans les RÉGLAMES.

## Magnifique MONTRE

Falles Centre les .— Cours du 20 au 37 non mère la une au 1,20 1,10 ; veau 2,20 1,20 ; moutons : 2,00 1,00 ; moutons : 2,00 1,00 ; por 1,25 1,00 1,00 ; moutons : 2,00 1,00 ; mo

Aryan, 28 Nov. — Marché que verus e peros gras — Vendx . 70 amends; vend 0 55 à 3 10 to kil, vivant. — Porte : 110 am vendus de 1 00 à 1 10 le kil, vivant.

SUCRES RAPPINER Paris, M Novembre.
La demande est assez bonne de la part de sement.

consommatios : les cipra s'inservent asse. rement.
On cote les pains \$6.50 a .67 les 100 kil. en die

